

<b>Zeitschrift:</b>	Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	101 (1987)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Artikel:</b>	René de Bresche, abbé de La Bussière évêque de Coutances et son frère Ambroise
<b>Autor:</b>	Vavre, Jean-Bernard de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-746221">https://doi.org/10.5169/seals-746221</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# René de Bresche, abbé de La Bussière évêque de Coutances et son frère Ambroise

par JEAN-BERNARD DE VAIURE

L'abbaye cistercienne de La Bussière<sup>1</sup>, fondée grâce à une donation de Roger de Somboron en 1130 joua, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, un rôle important en Bourgogne<sup>2</sup>. Son histoire est dans les grandes lignes assez bien connue.

D'après les listes de la *Gallia Christiania*<sup>3</sup>, le vingt-huitième abbé de La Bussière se nommait René de Bresche. Les frères Sainte Marthe indiquent qu'en 1510 *Renatus de Bresche* était abbé de La Bussière, de Saint-Bénigne et de Saint-Etienne de Dijon<sup>4</sup>. Il semble avoir été aussi abbé de Flavigny et de Fontenay<sup>5</sup>. Il est difficile de savoir à quelle date René de Bresche résigna sa charge à La Bussière car, toujours d'après la même source, son successeur y fut Ambroise de Bresche qui n'a pas laissé beaucoup de traces dans les archives.

Le 18 novembre 1525, un procureur vint prendre possession du diocèse de Coutances en Normandie<sup>6</sup> au nom de René de Bresche. Deux ans plus tard, René de Bresche se rendit à Coutances où il arriva le 6 octobre. Il y fit deux ordinations: l'une le 21 décembre de cette même année, la seconde le 7 mars 1528. Puis le nouvel évêque retourna en Bourgogne où il décéda dans son abbaye de Flavigny le 19 novembre 1529 ou 1530. Il y fut inhumé devant la porte du chœur<sup>7</sup>.

René de Bresche était le quatrième fils de Jean, bâtard de La Tremoille, seigneur de Bresche et en partie de Sully-sur-Loire, fils naturel de Louis I<sup>r</sup> de La Tremoille, baron de Sully, et de Jeanne de La Rue, légitimé par lettres du roi Charles VIII données à Melun au mois de

janvier 1485. Sa mère était Charlotte d'Autry, fille d'Olivier d'Autry, seigneur de La Brosse, et de Catherine de Givernay; elle était fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, mère de Louis XII, tout ceci aux dires du père Anselme<sup>8</sup>.

Ambroise de La Tremoille de Bresche était le frère cadet de René.

Les *Mémoires généalogiques* de Pierre Palliot<sup>9</sup> citent, à propos de La Bussière, l'inscription suivante: *Frère Ambrois de La Tremoille, humble abbé de ce lieu a fait peindre ce Dieu de pitié. 1550* et précisent que ce texte était pris à l'image de Dieu de pitié, qui est de relief et sur un pilastre où autour du chapiteau est la susdite inscription, au-devant ses armes qui sont aux 1 et 4 de La Tremoille, aux 2 et 3, à trois losanges de gueules mises en bande, sur le tout fascé d'or et d'azur de six pièces.

<sup>1</sup> La Bussière aujourd'hui La Bussière-sur-Ouche, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Bligny-sur-Ouche.

<sup>2</sup> FYOT, Eugène: *L'abbaye de La Bussière* in «Revue de Bourgogne», 1925, pp. 253-310. MARION, Jules: *Notice sur l'abbaye de La Bussière* in «Bibliothèque de l'Ecole des Chartes», t. IV (1842-1843), pp. 545 sq. BIGARNE, Charles: *Matériaux pour servir à l'histoire de La Bussière* in «Mémoires de la Société historique de Beaune», 1874.

<sup>3</sup> *Gallia Christiania in provincias distributa qua series et historia Archiespiscoporum, episcoporum et abbatum Franciae...* Paris, 1876, in-f°, t. IV, col. 498.u

<sup>4</sup> *Gallia Christiania*, t. IV, col. 766 et 693.

<sup>5</sup> *Gallia Christiania*, t. IV, col. 463 et 494. En ce qui concerne Flavigny, la notice relative à La Bussière où il est écrit: «Abbas Buxeriae, 1510, S. Benigni et S. Stephani Divion. nec non Flaviniaci» commet probablement une erreur.

<sup>6</sup> LECANU: *Histoire des évêques de Coutances, depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours*. Coutances, 1839, in-8, pp. 283 et 284.

<sup>7</sup> *Gallia Christiania*, t. IV, col. 463.

<sup>8</sup> ANSELME, Père: *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France...*, Paris, 1726, t. IV, p. 185.

<sup>9</sup> Bibliothèque de Dijon, Ms 819, p. 103.

Le même manuscrit ajoute: *Aux vitres du chapitre de l'abbaye de La Bussière sont les deux autres armes suivantes à la vitre du milieu dont l'une est celle de l'abbé de Bresche La Tremoille et l'autre est d'André Bonnot qui fut aussi chanoine de la sainte chapelle. Les premières au 1 de ... à un léopard d... au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, au 2 de La Tremoille, au 3 d'argent à trois losanges de gueules mis en bande et au centre un fascé de six pièces.*

Ces indications appellent des explications et un commentaire.

La date de 1550 semble sujette à caution car la *Gallia Christiania* donne comme abbés de La Bussière après Ambroise de Bresche: Etienne Le Prince — ce qui est également douteux — et Charles, cardinal de Lorraine qui, en 1550, devait déjà être en possession de La Bussière. Il y a donc probablement faute de lecture ou de graphie et le Dieu de pitié devait être de 1530. L'objet paraît avoir malheureusement disparu depuis longtemps.

Il en est de même pour les vitraux de l'abbaye. Il existe cependant dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris<sup>10</sup> un dessin qui complète le texte de Dijon.

Tiré du folio 260 du tome XIV des *Mémoires généalogiques* de Pierre Palliot brûlés au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'incendie de l'hôtel de Blaisy, ce croquis (fig. 1) levé par Pierre Boudan, dessinateur de Roger de Gaignières, montre les *vitres du chapitre de l'abbaye de La Bussière du fond dont il y en a quatre panneaux pareilles*.

Sur un fond losangé, un écu reposant sur une crosse à la volute tournée vers dextre présente les armoiries décrites dans le manuscrit de Dijon mais avec indication des émaux. Il s'agit donc d'un écartelé aux 1 et 4 d'or au léopard de gueules sous un chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, au 2 de La Tremoille (d'or au chevron de gueules accompagné de trois aiglettes d'azur becquées et membrées de gueules), au 3 d'argent à trois losanges de gueules mis

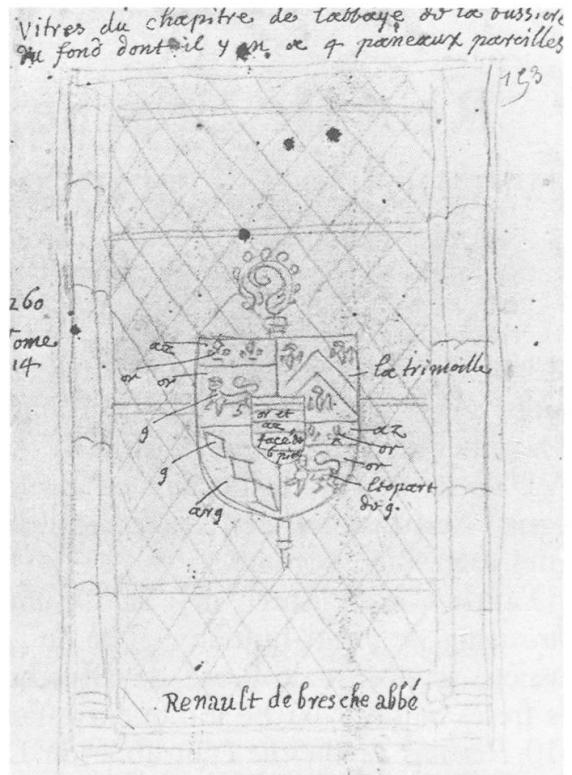


Fig. 1. Dessin des vitraux disparus aux armes de René de Bresche.

*en bande ; à l'écusson fascé d'or et d'azur de six pièces en cœur.*

Les armes du second quartier sont tellement connues qu'il est inutile d'ajouter quoi que ce soit aux nombreuses études qui citent le blason des La Tremoille<sup>11</sup>. Les quartiers 1 et 4 pourraient être les armoiries des seigneuries de Bresche ou de Sully-sur-Loire pour briser celles des La Tremoille. La comparaison avec les armoiries portées par d'autres membres de la même branche montre cependant qu'il n'en est rien. Ce ne sont pas, non plus, les armes de l'abbaye de La Bussière ou d'un autre établissement religieux bourguignon.

<sup>10</sup> Bibl. nat., ms. fr. 8226, p. 153.

<sup>11</sup> SAFFROY, Gaston : *Bibliographie généalogique héréditaire et nobiliaire de la France*, Paris, 1974, t. III, sous les n° 51200 à 51291 donne les principales études dont [LA TREMOILLE (duc Louis-Charles de)] : *Chartrier de Thouars, documents historiques et généalogiques*, Paris, 1877, in-f°, 448 pp. + 31 pl.

Sur ceux de Bourgogne, on verra : Jean-Bernard de VAIVRE : *Révocations de sceaux en Bourgogne en 1372* in «Archivum Heraldicum», 1969, 3 pp. + ill.

L'examen des sceaux des évêques de Coutances n'apporte pas de réponse positive immédiate d'autant que plusieurs auteurs en dénient l'existence et affirment, comme Canel dans son armorial de Normandie<sup>12</sup>: *Nous n'avons pas remarqué qu'il ait été attribué d'armoires à l'évêché de Coutances.* Le chapitre avait cependant, selon le même auteur, des armoiries d'argent au léopard de gueules. Il précise toutefois que d'Hozier y ajoutait un chef d'azur à trois fleurs de lys d'or. Ces affirmations, considérées encore aujourd'hui comme exactes, sont cependant controvées.

En réalité, les évêques de Coutances ont bien porté un léopard sous un chef chargé de deux fleurs de lys et ce au moins dès le XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, sur un sceau de Silvestre de La Cervelle, évêque de Coutances dès le 27 mai 1371, les armes de l'évêché apparaissent nettement. Gaignières avait vu un sceau<sup>13</sup> de cet évêque appendu à une quittance en date du 27 juillet 1372. Il s'agit d'un sceau rond au centre duquel est figuré, dans un encadrement architectural et sous un dais, une Vierge à l'Enfant. Dans deux niches latérales sont figurés des anges. La partie inférieure du sceau montre l'évêque agenouillé, en prière. Il est accosté d'un écu au léopard surmonté de deux fleurs de lys, une crosse, dont la volute est tournée à dextre, brochant. La

légende du sceau est *s. SILVESTRI DEI GRA/ CIA EPI' CONSTANCIEN'* (fig. 2). Gaignières avait également fait dessiner le sceau<sup>14</sup> de l'évêque Guillaume de Crèvecœur, nommé le 17 septembre 1387. A une quittance du 10 avril 1399 après Pâques, était appendu un sceau rond représentant dans une niche gothique un évêque à mi-corps. La partie inférieure du sceau comporte deux écus; celui de senestre est à trois chevrons (l'illustre antiquaire précise d'ailleurs que les armes étaient de gueules



Fig. 3. Dessin du sceau de Guillaume de Crèvecœur, 1399.

à trois chevrons d'or). L'écu de dextre est au léopard sous un chef chargé de deux fleurs de lys, à la crosse brochant sur le tout. La légende est *s'GUILLEL.EPI/S/COPI CONSTANTI'* (fig. 3).

Un Bourguignon, Philibert de Montjeu<sup>15</sup>, avait été élu au siège de Coutances en 1424 et sacré à Rouen en 1427. Le concile de Bâle, dont il avait été l'un des plus actifs participants l'envoya à Prague pour tenter de réduire l'hérésie hussite. Il mourut dans cette ville en 1438. Gaignières a conservé la trace d'une charte de Philibert de Montjeu comme évêque de



Fig. 2. Dessin du sceau de Silvestre de la Cervelle, 1372.

<sup>12</sup> CANEL, Alfred: *Armorial des villes et corporations de la Normandie...* 2<sup>e</sup> édition, Rouen, 1863, in-8, pp. 267-268.

<sup>13</sup> Ms. lat. 17095, f° 146.

<sup>14</sup> Ms. lat. 17095, f° 147.

<sup>15</sup> DORRET, Abbé, MONNARD, A. de : *Montjeu et ses seigneurs* in « Mémoires de la Société Eduenne », t. IX, 1880, pp. 56-69.



Fig. 4. Dessin du sceau de Philibert de Montjeu, 1428.



Fig. 5. Sceau de Gilles de Duremort, 1440.

Coutances. Le texte de cet acte de 1428 a été copié par le célèbre antiquaire qui a fait reproduire, en regard, le sceau. De type circulaire, il représentait, sous un dais gothique, une Vierge à l'Enfant dans un encadrement architectural à pignons. A senestre, un écu au sautoir. Gaignières a noté en marge *les armes d'azur au sautoir d'or*; ce sont celles de la famille de Montjeu. A dextre un écu au lion léopardé sous un chef chargé de deux fleurs de lys, une crosse brochant sur le tout. Le seul mot subsistant de la légende: EPI (SCOPI) prouverait s'il en était besoin, qu'il s'agit du sceau d'un évêque<sup>16</sup> (fig. 4).

Il existe encore, appendu à une pièce d'un procès en date du mois de septembre 1440, un sceau de Gilles de Duremort, alors évêque de Coutances<sup>17</sup>. Sceau rond de 34 mm de diamètre sur lequel on voit, dans une niche sommée de deux pignons flamboyants une Vierge couronnée, debout, tenant l'Enfant. Deux anges jouant d'instruments sont placés dans des logettes latérales plus petites. Sur la partie inférieure, deux écus. Celui de senestre au chevron accompagné de trois tourteaux, celui de dextre au léopard sous un chef chargé de deux fleurs de lys. Les écus reposent sur des crosses aux volutes tournées vers dextre, insignes de la dignité épiscopale. La légende du sceau est S.CAMERE EGID...EPI CONSTANCI....SIS. C'était donc le sceau de la chambresie

de Gilles de Duremort, évêque de Coutances en 1440 (fig. 5). Un autre exemplaire de ce sceau, appendu à un acte du 5 avril de la même année 1440 avait été vu par Gaignières<sup>18</sup> qui l'avait fait dessiner. La légende étant probablement en mauvais état, le mot CAMERE a échappé au dessinateur de Gaignières (fig. 6).



Fig. 6. Dessin du sceau de Gilles de Duremort, 1440.

Dans sa recherche dans les archives normandes, Gaignières a également trouvé, appendu à une quittance du 21 no-

<sup>16</sup> Ms. lat. 17095, f° 150-151.

<sup>17</sup> DEMAY, Germain: *Inventaire des sceaux de La Normandie...*, Paris, 1881, in-4, n° 2331. Le sceau est aux archives de la Seine maritime, fond de l'archevêché de Rouen.

<sup>18</sup> Ms. lat. 17095, f° 152.



Fig. 7. Dessin du sceau de Jean de Castillon, 1446.

vembre 1446, un sceau utilisé au temps de l'évêque Jean de Castillon. Ce sceau rond<sup>19</sup> représente, dans un encadrement architectural, sous un dais, une Vierge à l'Enfant tenant un rameau. La partie inférieure du sceau comporte deux écus, comme dans les exemples précédents. Celui de senestre, au lion tenant un château, celui de dextre au léopard sous un chef chargé de deux fleurs de lys. La légende est S.CAMERE.IOHIS/EPI.CONSTANCIEN (fig. 7).

Enfin, pour clore cet inventaire qui n'est pas sans intérêt, un dernier dessin de sceau, celui, originellement en cire rouge de Richard Olivier<sup>20</sup>, authentifiant un acte du 6 mai 1460. Dans la partie supérieure, encore une Vierge à l'Enfant, dans une niche centrale encadrée de deux autres plus petites abritant à senestre une sainte martyre avec une palme et à dextre saint Michel terrassant le dragon. Dans le registre inférieur, même disposition aux deux écus. Celui de senestre est écartelé, aux 1 et 4 à trois quintefeuilles posées 2 et 1, sous un chef chargé de trois autres quintefeuilles en fasce, aux 2 et 3 au léopard et aux deux angennes posées 2 et 1. Celui de dextre porte le léopard sous un chef chargé de deux fleurs de lis. Il est posé sur une crosse alors que celui de senestre est sommé d'un chapeau à 6 houppes de chaque côté. La légende est S.RICHARDI CARDI/NALIS CONSTANCIEN (fig. 8).



Fig. 8. Dessin du sceau de Richard Olivier, 1460.

Ces dessins de sceaux relevés grâce à Roger de Gaignières prouvent donc que l'évêché de Coutances avait bien des armoiries au léopard sous un chef chargé de 2 fleurs de lys, que certains évêques ont parfois chargé de la crosse épiscopale, insigne de leur dignité.

Le vitrail disparu de La Bussière permet en outre de connaître, sans contestation possible, les émaux de ces armes.

Pour en revenir aux armoiries de René de Bresche, il n'y a donc pas d'ambiguïté non plus pour les quartiers 1 et 4 de ses armoiries écartelées.

Les trois losanges mis en bande qui figurent au quartier 3 sont Autry, famille de sa mère Charlotte. Les sceaux de Jean d'Autry en 1386 et de Guy d'Autry en 1412 montrent ces armoiries<sup>21</sup>.

L'écu en cœur posait plus de difficultés. Il n'aurait pas été exclu, compte tenu de sa place, qu'il se rapportât à un établissement ecclésiastique, voire à l'abbaye de La Bussière elle-même mais celle-ci semble avoir porté un blason différent<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> Ms. lat. 17095, f° 153.

<sup>20</sup> Ms. lat. 17095, f° 154. On ajoutera que l'officialité de Coutances avait, en 1440, un sceau comportant deux écus dont l'un comporte un chef à deux fleurs de lys, cf. DEMAY : *Inventaire des sceaux de la Normandie*, n° 2285.

<sup>21</sup> DEMAY, Germain : *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault*, Paris, 1885-1886, in-4, n°s 457 et 458. Les sceaux sont à la Bibliothèque nationale, fond Clairambault, registre 8, pp. 451 et 453.

<sup>22</sup> Cela étant, les armoiries de La Bussière, données notamment par Jacques MEURGEY : *Armorial de l'Eglise de France*, Paris, 1938, in-4, p. 73, d'après d'Hozier ne semblent guère remonter qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

En réalité, ces dernières armoiries sont celles des Giverlay, famille du Gatinais habituée en Nivernais et dans l'Auxerrois. Ses membres posséderent les seigneuries de Garchy, Rémilly, La Forest des Chaumes, Champoulet, Lanty, Pousseray, Osnay et Bazois. Palliot<sup>23</sup>, Soultrait<sup>24</sup>, les preuves pour Malte lui donnent un fascé d'or et d'azur de six pièces.

Ce sont donc les armes de leur grand-mère que René et Ambroise de Bresche plaçaient en abîme.

Si la sculpture représentant le Dieu de pitié qui se trouvait dans l'abbaye de La Bussière a disparu, un autre objet du culte commandé par Ambroise de Bresche a subsisté jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'un buste en bois polychrome dit «reliquaire de saint Agri»<sup>25</sup>, qui est conservé dans une propriété privée en Bourgogne, située à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de La Bussière et qui était autrefois une «grange» dépendant de l'abbaye<sup>26</sup>. Ce reliquaire se présente comme un buste placé sur un socle octogonal en forme de chapiteau. Le saint, à la coiffure coupée en écuelle et aux traits réguliers, tient entre les mains, placé contre sa poitrine un objet rond, sorte de monstrance dont la vue devait

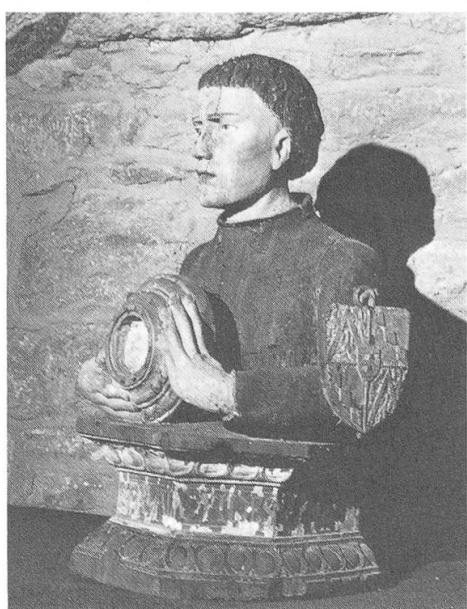


Fig. 9. Reliquaire de Saint Agri.

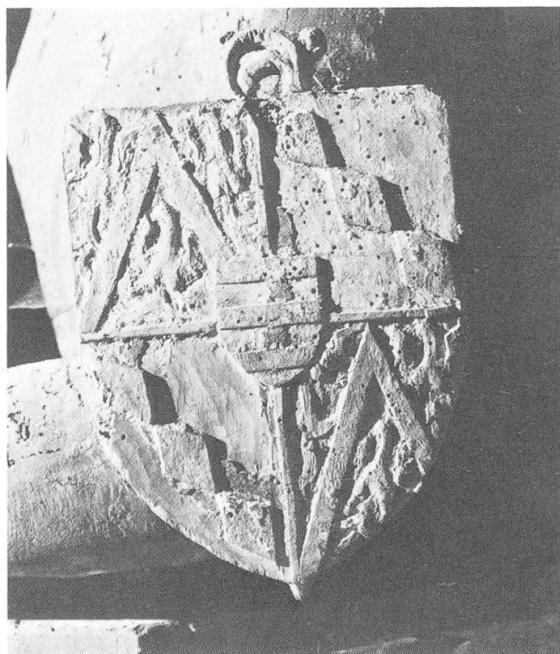


Fig. 10. Détail de l'écu latéral gauche du reliquaire commandé par Ambroise de Bresche.

renfermer une relique protégée par un verre (fig. 9). Aux coudes du personnage sont assujettis, comme attachés par la guiche, deux écus. Les armes en sont les suivantes: écartelé aux 1 et 4 au chevron accompagné de trois aiglettes, aux 2 et 3 trois losanges mis en bande et sur le tout en écusson «à la fasce de trois pièces» pour reprendre l'expression de Palliot (fig. 10).

Les traces de polychromie sont difficiles à lire mais coïncident avec les émaux connus.

Ainsi un dessin de vitraux disparus et un reliquaire subsistant mais inconnu permettent de confirmer ce qu'étaient les armoiries de deux membres d'une branche oubliée de la maison de La Tremoille.

<sup>23</sup> PALLIOT, Pierre: *La vraie et parfaite science des armoiries...* Reproduction en fac-similé de l'édition de Dijon et Paris, 1660. Introduction de Jean-Bernard de Vaivre, Paris, 1979, indique «Giverlay porte d'azur à une fasce d'or de trois pièces».

<sup>24</sup> SOULTRAIT, Comte de: *Armorial historique et archéologique du Nivernais*, Nevers, 1879, in-8, t. II, p. 12.

<sup>25</sup> Peut-être est-ce une déformation locale de saint Agricol.

<sup>26</sup> C'est à dessein que je ne donne pas le lieu de conservation de cet objet, qui est propriété privée.

Toutes les photographies sont de l'auteur.